



# La lettre de l'Orée des buis\*\*\*

N°2 - Janvier 2017

## L'Orée des buis\*\*\*, saison 2

2016 fût l'année de l'ouverture et 50 vacanciers ont séjourné à l'Orée des buis\*\*\*, venant de Bretagne, de Normandie, de l'Île de France, mais aussi de l'Est ou de Belgique. Merci à tous de contribuer ainsi à notre projet et au développement du Poitou.

2017 sera une nouvelle étape : la nouveauté est notre agrément et adhésion à un réseau national à grande notoriété, **les Gîtes de France** en plus de notre présence sur plusieurs plateformes numériques.

## Meilleurs vœux

A bientôt, peut être.



Marie-Claude et Gilles

\*

## Le Futuroscope a 30 ans

Ouvert le 31 mai 1987, le « Parc européen de l'image » vient de franchir la barre des 50 millions d'entrées pendant les dernières vacances de la Toussaint.

Pour fêter ses 30 ans, le Futuroscope a lancé le samedi 17 décembre dernier une nouvelle grande attraction, **L'Extraordinaire Voyage**, expérience unique en Europe, plaçant le Parc au top de son savoir-faire. Cette attraction aux sensations planantes propose aux visiteurs de survoler, les pieds dans le vide, les quatre coins de la planète dans un voyage inspiré du *Tour du Monde en 80 Jours* de Jules Verne.

A découvrir...

L'Orée des buis\*\*\* est classé comme meublé de tourisme 3 étoiles au titre du Ministère du Tourisme. (112 critères de classement)



Nous avons demandé et obtenu le label 3 épis comme Gîte de France pour l'année 2017.



\*

11 familles avec 1 ou 2 enfants ont séjourné de 3 à 7 nuits en 2016 à l'Orée des buis\*\*\*

\*

### Quelques précisions :

- La durée des séjours est de 3 nuits minimum.
- La capacité d'accueil optimale est de 2 personnes adultes (une chambre), accompagnées ou non d'un enfant. Pour un séjour de courte durée (3 nuits par exemple) il est possible d'accueillir un 2<sup>ème</sup> enfant.
- La piscine intérieure chauffée (30°) est accessible de 8h à 20h.

\*

L'Orée des buis\*\*\* est proche de:

- ⇒ Futuroscope : 20 km ou 20 mn
- ⇒ Poitiers la romane : 18 km ou 25 mn
- ⇒ Le Puy du Fou : 100 km ou 1h ¾
- ⇒ La Rochelle : 135 km ou 1h 40
- ⇒ Le Val de Loire (Saumur, Chinon...): 1 h 15

\*

Plus de **40 pages de découvertes ou activités** sont disponibles sur notre site internet (onglet DECOUVERTES)  
*A consommer sans modération....*

### Une question ? un renseignement ? :

Orée des buis\*\*\* : MC et G CODET  
05.49.51.87.89. ou [g.codet@orange.fr](mailto:g.codet@orange.fr)

Notre site internet : [www.oreedesbuis.com](http://www.oreedesbuis.com)

*Si vous le désirez, vous pouvez diffuser cette lettre auprès de votre entourage familial ou professionnel.*

*Pour ne plus recevoir la lettre, nous écrire à l'adresse mail ci dessus*